



Doc. 14008
19 avril 2016

Engagement renouvelé dans le combat contre l'antisémitisme en Europe

Amendement¹ n° 5

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, paragraphe 7.1.1, après les mots «à veiller», insérer les mots suivants:

« , tout en garantissant la liberté d'expression, ».

1. 2016 - Deuxième partie de session

